

A l'étroit dans ses murs!



Les trois nouveaux membres ont été élus au comité avec, de g. à dr., Jean-Louis Pittet, Marlis Schwarzentrub et Nicolas Savoy

Mercredi 16 octobre dernier, l'Association du Cycle d'Orientation des communes du district de la Broye et de la commune de Villarpos, tenait son assemblée annuelle à la salle communale de Cugy.

Le budget 2014 de l'Association du CO a été accepté sans opposition.

La contribution des communes pour l'an prochain est devisée à 7,34 mios, soit une augmentation de 0,3% par rapport au budget 2013.

L'assemblée a en outre élu trois nouveaux membres au comité. Estavayer-le-Lac sera représentée par sa vice-syndique, Marlis Schwarzentrub, la Basse-Broye par le syndic de Gletterens Nicolas Savoy et la Haute-Broye par le vice-syndic de Cheiry, Jean-Louis Pittet.

Agrandi en 2009, le CO de la Broye devra à nouveau revoir sa capacité d'accueil à court terme. Actuellement,

le site d'Estavayer accueille 735 élèves, occupant 31 classes, et le site de Domdidier 444 élèves, pour 21 classes.

Les prévisions faisant état d'une augmentation d'environ 190 élèves d'ici à cinq ans, des solutions provisoires doivent être trouvées, car à l'aube de 2017, les bâtiments existants ne seront plus en mesure de recevoir d'avantages d'élèves.

Pour contrer ces hausses d'effectifs, des pavillons scolaires pourraient être mis en service, tout en poursuivant l'étude déjà en cours d'un agrandissement du CO.

Le préfet Christophe Chardonens l'a annoncé lors de cette assemblée, les solutions ne courent pas les rues. «*Soit l'un des deux sites existants sera agrandi avec une priorité pour Domdidier qui accueille moins d'élèves, soit un troisième site*

sera construit à Estavayer ou à Domdidier, ou encore, sur une autre commune».

Le coût des différentes variantes, à deux ou trois sites, ainsi que les problèmes découlant des transports, seront primordiaux pour déterminer le projet le plus adapté.

Actuellement, la clé de répartition prévoit que 50% du coût d'investissement sont à la charge de la commune siège, le restant étant à la charge des autres communes.

Il s'agira, toujours selon le préfet, «*de savoir quelle commune pourra faire face à ces engagements financiers, en précisant qu'une nouvelle clé de répartition uniforme pour les deux variantes est en cours de réflexion*».



M. Henri Terrapon, directeur du CO, fera valoir ses droits à la retraite en 2014

A noter que M. Henri Terrapon, directeur du CO, faisait pour la dernière fois son rapport annuel, étant donné qu'en 2014, il demandera sa mise en retraite.

Mickpol